1^{er} octobre 2003 **03.361**

Question Pierre Bonhôte

Etudiants bientôt à la rue?

La pénurie aiguë de logements sur le Littoral neuchâtelois rend toujours plus problématique l'hébergement des étudiants.

Le Conseil d'Etat partage-t-il notre opinion que les conditions de logements offertes à ceux qui la fréquentent font partie des conditions-cadres essentielles à l'attrait de notre Université?

Le Conseil d'Etat estime-t-il que les ambitions de l'Université en matière de hausse du nombre d'étudiants sont concevables sans un effort important en matière de conditions de logements?

Estimerait-il judicieux que l'Université, après l'acquisition d'un immeuble prestigieux pour y loger son administration centrale, place une part de sa fortune dans l'acquisition de logements pour ses étudiants?

Cosignataires: C. Borel, C. Bertschi, C. Siegenthaler et O. Duvoisin.